

AVIS PUBLIC

AVIS DE DÉPÔT – PROJET DE RÈGLEMENT

RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-292

Relatif au traitement des élus

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de la séance ordinaire tenue le 3 avril 2023, le Conseil de cette Municipalité a procédé au dépôt du projet de règlement numéro 2023-292 relatif au traitement des élus.

[Le règlement](#) numéro 2023-292 sera adopté par le Conseil municipal lors de la séance ordinaire qui se tiendra le lundi 1^{er} mai 2023 à 19 h 30.

Ledit [règlement](#) peut être consulté sur rendez-vous, en téléphonant préalablement au 450 347-5376, au bureau municipal situé au 1, boulevard du Frère-André, durant les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 45 ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h. Le règlement est également disponible sur le site Internet de la Municipalité au www.mmsg.ca dans la section « Citoyens », « Règlements municipaux ».

Donné à Mont-Saint-Grégoire, ce 12^e jour du mois d'avril 2023.

Signé : *Manon Donais*